

BAREME D' HONORAIRES 2017.**HONORAIRES DE TRANSACTION :**

* **HONORAIRES SUR VENTES DES MURS OU DE FONDS DE COMMERCE : Minimum 7 500€ HT.**

- DE 0 à 300 000 € : 10% Hors Taxes.
- DE 300 000 à 500 000 € : 8 % Hors Taxes.
- DE 500 000 à 700 000 € : 7 % Hors Taxes.
- DE 700 000 à 1 000 000€ : 6% Hors Taxes.

Au – delà : 5% Hors Taxes.

* **HONORAIRES SUR LES CESSIONS DE DROIT AU BAIL : Minimum 7 500 € HT.**

- 10 % HT sur le Prix de cession.
- 10 % HT de la 1 ère Triennale des loyers.

* **HONORAIRES SUR CESSION DE DROITS SOCIAUX (Parts Sociales, Actions) : Minimum 7 500€ HT.**

10 % HT sur le montant de l'actif.(à la charge de l'acquéreur).

* **HONORAIRES SUR LES LOCATIONS COMMERCIALES (Sans Droit d'Entrée) : Minimum 5 000 € HT.**

- BAIL 9 ans (à la charge du locataire)...10 % HT de la 1^{ère} Triennale de loyer.
- Engagement de moins de 3ans (à la charge du locataire) ..10% HT de la totalité des loyers.(à la charge du locataire)

* **HONORAIRES SUR LES LOCATIONS COMMERCIALES (avec Droit d'entrée) HT : Minimum 7 500€ HT.**

- BAIL 9 ans 10 % HT de la première Triennale de loyer + 10 %ht du Droit d'Entrée. (à la charge du locataire).

SARL CONSULT' IMM
20, rue Emile Duclaux - 75015 Paris
Tél.: 01 47 34 22 59
Carte T N° CPI 7501-2016
Caisse de Garantie SOCAF
SIRET 520 603 705 00010